

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

Q. Je désire vous interroger au sujet de l'action qui a été prise en conséquence de cette lettre. Il y a en date du 18 octobre 1907 une lettre écrite par vous à la Commission, qui y a trait.

PIECE N° 11.

OTTAWA, 18 octobre 1907.

Aux Commissaires du chemin de fer Transcontinental,
Ottawa.

MESSIEURS,—Relativement aux estimations pour le district "B" pour le mois de septembre, que je vous transmets sous ce pli, je dois vous dire qu'à la suite de la plainte que m'a faite l'ingénieur en chef du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique dans une lettre qu'il m'a écrite le 7 courant, et d'après ce que m'a dit le 12 courant, M. Doucet, notre ingénieur divisionnaire à Québec, il me semble que certaines excavations classifiées comme ayant été faites dans le roc auraient dû être classifiées autrement; mais comme vous avez entre les mains une ample garantie et que la suspension du paiement des sommes réclamées pourrait avoir de fâcheuses conséquences, j'ai approuvé ces estimations, mais avec l'entente expresse qu'avant que d'autres estimations soient approuvées une enquête minutieuse devra être faite sur la manière dont se fait la classification dans tout le district "B"; et que mon approbation de ces estimations et des estimations antérieures de même nature n'empêchera pas la correction (si correction il doit y avoir) de la classification, et partant des montants alloués.

Votre obéissant serviteur,

HUGH D. LUMSDEN,
Ingénieur en chef.

Eh bien, le sujet sur lequel cette lettre est basée est la plainte de M. Woods, qui est par écrit, et une déclaration verbale qui, dites-vous, vous a été faite par M. Doucet. Vous rappelez-vous quelle a été la déclaration que vous a faite M. Doucet?—R. Je ne puis pas dire que je me la rappelle.

Q. Mais votre situation au moment où vous avez écrit cette lettre était que personnellement vous ne saviez pas si la plainte de M. Woods était justifiée ou non; mais vous vouliez approuver les estimations de septembre, sans vous compromettre définitivement?—R. Pas pour suspendre les travaux.

Q. C'est le motif de cette lettre-là, et c'était la situation à votre connaissance à cette époque-là relativement au district "B".—R. Oui.

Q. Il vous a été immédiatement répondu par la lettre qui suit de M. Ryan?

PIECE N° 12.

OTTAWA, 18 octobre 1907.

M. HUGH D. LUMSDEN,
Ingénieur en chef.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission a approuvé votre rapport au sujet des estimations des travaux exécutés par les entrepreneurs dans le district "B".

J'ai écrit aux entrepreneurs pour leur demander de se rendre à La-Tuque, le 24 courant, avec nos ingénieurs et ceux de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique.
M. LUMSDEN.